



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Finance 38/06 Rev. 1

10 janvier 2007
Original : anglais

F

Comité des finances
8^e réunion
25 janvier 2007 (16h00)
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** WP-Finance 38/06 Rev.1
2. **Président pour 2006/07 – 2007/08 – à nommer** verbal

Conformément à son mandat (document WP-Finance 2/04) le Comité des finances doit élire son président parmi les Membres importateurs.

3. **État des finances – à noter** WP-Finance 39/07

Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur l'état des finances.

4. **Arriérés de contributions – à examiner et faire une recommandation au Comité exécutif** WP-Finance 40/07
WP-Finance 41/07

Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès faits pour recouvrer les arriérés de contributions et sur les propositions avancées par la République démocratique du Congo et par l'Ouganda pour rééchelonner leurs dettes. Le Comité souhaitera peut-être faire une recommandation au Comité exécutif au sujet des droits de vote de ces deux pays, eu égard aux efforts qu'ils déploient pour s'acquitter de leurs arriérés.

En septembre 2006, le Conseil a rétabli les droits de vote de Panama qui a récemment adhéré à l'Organisation mais qui avait des arriérés au titre d'exercices antérieurs, en notant que la question devrait être examinée à la prochaine réunion. Le Directeur exécutif fera rapport.

- 5. Barèmes des traitements et base des contributions au Fonds de prévoyance du personnel des services organiques – à examiner et à recommander au Comité exécutif pour approbation** WP-Finance 42/07
WP-Finance 43/07

Les documents WP-Finance 42/07 et WP-Finance 43/07 contiennent des propositions de révision de la base des contributions au Fonds de prévoyance et des barèmes des traitements pour le personnel des services organiques.

- 6. Installations de conférence – à noter** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur l'utilisation des installations de conférence.

- 7. Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à recommander pour approbation** EB-3925/07

La Règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif soumet au Conseil par l'intermédiaire du Comité exécutif les comptes de l'Organisation et le rapport du vérificateur, aux termes de l'Article 27 de l'Accord.

- 8. Questions diverses – à examiner** verbal

- 9. Date de la prochaine réunion – à noter** verbal

Le Comité examinera si sa prochaine réunion devra se tenir en mai ou en juillet 2007.